NORME INTERNATIONALE INTERNATIONAL STANDARD

CEI IEC 60079-5

1997

AMENDEMENT 1 AMENDMENT 1 2003-09

Amendement 1

Matériel électrique pour atmosphères explosives gazeuses

Partie 5:

Remplissage pulvérulent «q»

Amendment 1

Electrical apparatus for explosive gas atmospheres –

Part 5:

Powder filling "q"

© IEC 2003 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 31 de la CEI: Matériel électrique pour atmosphères explosives.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
31/470/FDIS	31/472/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2007. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- · amendée.

Page 6

2 Références normatives

Enlever les dates de toutes les références normatives.

Remplacer les références CEL 60079-1 et CEL 60079-11 existantes par ce qui suit:

CEI 60079-1:2001, Matériel électrique pour atmosphères explosives gazeuses – Partie 1: Enveloppe antidéflagrante «d»

CEI 60079-11:1999, Matériel électrique pour atmosphères explosives gazeuses – Partie 11: Sécurité Intrinsèque «I»

Page 20

5 Vérifications et essais

5.1.3 Inflammabilité des matériaux

Remplacer le texte de ce paragraphe par ce qui suit:

Les règles d'inflammabilité de 19.3.2 de la CEI 60079-1 doivent être appliquées.